

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 10 MAI 2023 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4<sup>E</sup> RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :**

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – *présidente*  
Madame Jessica Goulet (poste 1) – *vice-présidente*  
Madame Catherine Michaud (poste 5)  
Madame Anny Perron (poste 6)  
Madame Julie Néron (poste 7)  
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)  
Madame Bianca Tremblay (poste 10)  
Madame France Tessier (poste 11)  
Madame Elizabeth Renaud (poste 13)  
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

**TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM**

**PARTICIPATION DE :**

Monsieur Michel Laplace, directeur général  
Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques  
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

**EST ABSENTE :**

Madame Gisèle Touré (poste 8)

**Vérification  
du quorum  
et ouverture  
de la séance**

**RÉSOLUTION CA-0250-23**

**CONSIDÉRANT** que la secrétaire générale a constaté le quorum;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Visioconfé-  
rence ou  
séance  
virtuelle par  
TEAMS**

**RÉSOLUTION CA-0251-23**

**CONSIDÉRANT** que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Catherine Michaud **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Adoption de  
l'ordre  
du jour**

**RÉSOLUTION CA-0252-23**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Déclaration d'engagement des administrateurs – dépôt;
6. Déclaration d'intérêts des administrateurs – dépôt;
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2023;
8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2023;
9. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2023;
10. Calendrier scolaire 2023-2024 de Valcanton-Villebois (secteur jeunes) – adoption;
11. Formation du comité des ressources humaines – modification;
12. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 – adoption;
13. Actes d'établissement des écoles et centres 2023-2024 – adoption;
14. Nomination des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie des centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James;
15. Rapport du comité de vérification;
16. Octroi de contrat pour la rénovation du parement extérieur à l'école Saint-Dominique-Savio;
17. Octroi de contrat pour les travaux de rénovations intérieures à l'école Notre-Dame-du-Rosaire;
18. Octroi de contrat pour des travaux divers au Complexe Vinette;
19. Octroi de contrat pour la réfection du stationnement à l'école Le Filon;
20. Octroi de contrat pour la réfection du stationnement à l'école Notre-Dame-du-Rosaire;
21. Rapport du comité des ressources humaines;
22. Plans d'effectifs 2023-2024 – adoption;
23. Évaluation de la direction générale – suivi des travaux;
24. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique;
25. Demande de révision d'une décision concernant un élève;
26. Rapport de la direction générale;
27. Formation générale des jeunes – prévision de la clientèle scolaire 2023-2024;
28. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 – présentation de la 2<sup>e</sup> ébauche;
29. Postes au CA venant à échéance au 30 juin 2023 – suivi;
30. Politique de prévention du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail – suivi des annexes B et C;
31. La Presse – annonce du premier ministre concernant une éventuelle modification à la gouvernance et la gestion du secteur de l'éducation;
32. Correspondance;
33. Comité de parents;
34. Divers :
  - 34.1
  - 34.2
35. Période de questions;
36. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

#### **POINT 5 – DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DES ADMINISTRATEURS – DÉPÔT**

En respect de l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la déclaration d'engagement de l'administrateur suivant a été remplie et est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-065 :

*France Tessier*

*22 février 2023*

#### **POINT 6 – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS – DÉPÔT**

En respect de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la déclaration d'intérêts de l'administrateur suivant a été remplie et est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-066 :

*France Tessier*

*22 février 2023*

**Adoption du  
procès-  
verbal de la  
séance  
extraordi-  
naire du 22  
février 2023**

#### **RÉSOLUTION CA-0253-23**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sabin Fortin **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2023, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Adoption du  
procès-  
verbal de la  
séance  
ordinaire du  
22 février  
2023**

#### **RÉSOLUTION CA-0254-23**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2023, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Adoption du  
procès-  
verbal de la  
séance extra-  
ordinaire du  
8 mars 2023**

#### **RÉSOLUTION CA-0255-23**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2023, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Calendrier scolaire 2023-2024 de Valcanton-Villebois (secteur jeunes) – adoption**

**RÉSOLUTION CA-0256-23**

**CONSIDÉRANT** que le personnel enseignant a été informé et consulté sur le projet de calendrier scolaire 2023-2024 pour ce secteur;

**CONSIDÉRANT** que le comité de parents a été consulté sur le projet de calendrier scolaire 2023-2024 pour ce secteur;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu entente entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et le syndicat des enseignants sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire de la prochaine année scolaire 2023-2024 pour le secteur de Valcanton-Villebois (VVB);

**CONSIDÉRANT** que le calendrier scolaire 2023-2024 est conforme au régime pédagogique et à la Loi sur l'instruction publique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024, applicable à la clientèle des jeunes du secteur Valcanton-Villebois (VVB), tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-067.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Formation du comité des ressources humaines – modification**

**RÉSOLUTION CA-0257-23**

**CONSIDÉRANT** la résolution CA-0207-22 adoptée le 19 octobre 2022;

**CONSIDÉRANT** la démission de Mme Marie-Claude Brousseau, effective le 7 décembre 2022;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt manifesté par Mme France Tessier pour siéger sur le comité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Elizabeth Renaud **ET RÉSOLU** que le comité des ressources humaines soit formé, rétroactivement au 20 mars 2023, des membres suivants :

- Jacynthe Allaire
- Guylaine Fortin
- France Tessier (en remplacement de Marie-Claude Brousseau)
- Poste vacant (1)

**ET** que le quorum soit fixé à deux (2) membres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Plan triennal de répartition et de destination des**

**RÉSOLUTION CA-0258-23**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026;

**immeubles  
2023-2026 –  
adoption**

**CONSIDÉRANT** que le comité de parents et les municipalités du territoire ont été consultés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026*, effectif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, tel que présenté au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-068.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Actes  
d'établisse-  
ment des  
écoles et  
centres 2023-  
2024 –  
adoption**

**RÉSOLUTION CA-0259-23**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'adopter les actes d'établissement des écoles et des centres 2023-2024;

**CONSIDÉRANT** la consultation effectuée auprès du comité de parents;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sabin Fortin **ET RÉSOLU** d'adopter les *Actes d'établissement des écoles et des centres 2023-2024*, effectif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, tels que présentés au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-069.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Nomination  
des membres  
du comité  
d'enquête à  
l'éthique  
et à la  
déontologie  
des centres  
de services  
scolaires de  
l'Abitibi-  
Témisca-  
mingue et de  
la Baie-  
James**

**RÉSOLUTION CA-0260-23**

**CONSIDÉRANT** le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement prévoit la formation d'un comité ayant pour rôle d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir aux règles d'éthique et de déontologie;

**CONSIDÉRANT** le processus de recrutement réalisé;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres pour siéger sur le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie des centres de services scolaires concernés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU**

**DE** nommer les personnes suivantes pour siéger sur ce nouveau comité :

- **M. André Bilodeau**, employé retraité du CSS Harricana. Il fut successivement enseignant et directeur d'établissement;
- **M. Alfonso Torres Insignares**, père à la maison de quatre (4) enfants, dont trois font l'école à la maison. Il possède un intérêt marqué en matière d'éducation;
- **M. Alexy Vezeau**, ancien membre du conseil d'administration du CSS de l'Or-et-des-Bois.

**DE** fixer la durée du mandat des membres de ce comité à cinq (5) ans et **DE** mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir entre les parties.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **POINT 15 – RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le directeur général, M. Michel Laplace fait le suivi des points traités lors des rencontres tenues le 21 mars 2023 et le 24 avril 2023.

**Octroi de  
contrat pour  
la rénovation  
du parement  
extérieur à  
l'école Saint-  
Dominique-  
Savio**

### **RÉSOLUTION CA-0261-23**

**CONSIDÉRANT** que le comité de vérification s'est réuni le 21 mars 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 21 mars 2023, le contrat pour la rénovation du parement extérieur à l'école Saint-Dominique-Savio à l'entreprise *Construction Bon Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de cinq cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-trois dollars et soixante cents (589 833,60 \$), avant les taxes applicables.

**ET** de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Octroi de  
contrat pour  
les travaux  
de  
rénovations  
intérieures à  
l'école  
Notre-Dame-  
du-Rosaire**

### **RÉSOLUTION CA-0262-23**

**CONSIDÉRANT** que le comité de vérification s'est réuni le 24 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 24 avril 2023, le contrat pour les travaux de rénovations intérieures à l'école Notre-Dame-du-Rosaire à

l'entreprise *Construction Bon Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent vingt-et-un dollars et soixante-sept cents (288 821,67 \$), avant les taxes applicables.

**ET** de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Octroi de  
contrat pour  
des travaux  
divers au  
Complexe  
Vinette**

**RÉSOLUTION CA-0263-23**

**CONSIDÉRANT** que le comité de vérification s'est réuni le 24 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Catherine Michaud **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 24 avril 2023, le contrat pour des travaux divers au Complexe Vinette à l'entreprise *Construction Bon Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de six cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-seize dollars et seize cents (678 976,16 \$), avant les taxes applicables.

**ET** de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Octroi de  
contrat pour  
la réfection  
du station-  
nement à  
l'école Le  
Filon**

**RÉSOLUTION CA-0264-23**

**CONSIDÉRANT** que le comité de vérification s'est réuni le 24 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 24 avril 2023, le

contrat pour la réfection du stationnement à l'école Le Filon à l'entreprise *Construction Rock Dufour inc.* de Jonquière, pour un montant de six cent vingt-deux mille six cent soixante-cinq dollars et quatre-vingt-quinze cents (622 665,95 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Octroi de  
contrat pour  
la réfection  
du station-  
nement à  
l'école  
Notre-Dame-  
du-Rosaire**

**RÉSOLUTION CA-0265-23**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public « 2023-14 – Réfection du stationnement à l'école Notre-Dame-du-Rosaire »;

**CONSIDÉRANT** que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 28 avril 2023, à 15 h;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Elizabeth Renaud **ET RÉSOLU** d'octroyer le contrat pour la réfection du stationnement à l'école Notre-Dame-du-Rosaire à l'entreprise *Les équipements JVC inc.* de Chibougamau, pour un montant de trois cent vingt-deux mille deux cent dix-huit et douze cents (322 218,12 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POINT 21 – RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 8 mai 2023.

Le directeur général, M. Michel Laplace, apporte quelques informations supplémentaires.

**Plans  
d'effectifs  
2023-2024 –  
adoption**

**RÉSOLUTION CA-0266-23**

**CONSIDÉRANT** l'article 86 du *Règlement numéro 64-2020 relatif à la délégation de pouvoirs du CSSBJ*, qui prévoit que les plans d'effectifs nécessitent une approbation du conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** les travaux réalisés par le comité des ressources humaines, le 8 mai 2023;



**CONSIDÉRANT** la présentation sommaire faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des ressources humaines quant à l'adoption des plans d'effectifs 2023-2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Catherine Michaud **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité des ressources humaines **ET** d'approuver les plans d'effectifs 2023-2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POINT 23 - ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – SUIVI DES TRAVAUX**

Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des travaux quant à l'évaluation de la direction générale et présente le bilan de mi-année, effectué le 18 avril 2023.

Elle informe les membres qu'un court sondage leur sera transmis dans les prochains jours, afin d'évaluer la direction générale quant au soutien qu'elle offre au conseil d'administration.

**Huis clos –  
début**

Madame Julie Néron propose le huis clos, il est 19 h 34.

**POINT 24 – RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique, fait le suivi des points traités lors de la rencontre tenue le 26 avril 2023.

**Huis clos -  
fin**

Madame France Tessier propose la fin du huis clos, il est 19 h 40.

**Demande de  
révision  
d'une  
décision  
concernant  
un élève**

**RÉSOLUTION CA-0267-23**

**CONSIDÉRANT** la demande de révision d'une décision concernant un élève (REV-2022-2023-01) reçue au secrétariat général le 5 avril 2023;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 26 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** que le comité de gouvernance et d'éthique a entendu et questionné toutes les parties en cause;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des faits portés à l'attention des membres du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime des membres du comité de gouvernance et d'éthique de maintenir la décision prise par le Centre de formation professionnelle de la Baie-James à l'égard de cette élève;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** que le Centre de services scolaire de la Baie-James entérine la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique quant au maintien de la décision prise par le Centre de formation professionnelle concernant cette élève.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Esther Levasseur quitte la séance, il est 19 h 41.

#### **POINT 26 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Une question est soulevée et répondue.

#### **POINT 27 - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE 2023-2024**

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires présente la clientèle prévisionnelle 2023-2024, en date du 24 février 2023, qui indique une baisse de la clientèle totale de l'ordre de 18 élèves.

#### **POINT 28 - PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 – PRÉSENTATION DE LA 2<sup>E</sup> ÉBAUCHE**

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires présente la deuxième ébauche du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*, aux fins de consultation.

Quelques questions sont soulevées et répondues tout au long de la présentation.

Des félicitations sont adressées à Mme Bianca Tremblay ainsi qu'à son équipe.

#### **POINT 29 - POSTES AU CA VENANT À ÉCHÉANCE AU 30 JUIN 2023 – SUIVI**

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, fait le suivi des processus de désignation pour les différents postes (parents, membres du personnel et membres de la communauté).

Elle avise les gens qu'une séance de cooptation devra se tenir au plus tard le 15 juin 2023, pour la désignation des membres de la communauté. Elle précise que pour cette

séance, seuls les parents et les membres du personnel seront conviés, comme le prévoit la Loi sur l’instruction publique.

### **POINT 30 - POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL – SUIVI DES ANNEXES B ET C**

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, informe les membres qu’à la suite de l’adoption de cette politique, les annexes B et C sont maintenant disponibles et intégrées à ladite politique.

Annexe B – Liste des médiateurs externes

Annexe C – Liste des enquêteurs externes

### **POINT 31 - LA PRESSE – ANNONCE DU PREMIER MINISTRE CONCERNANT UNE ÉVENTUELLE MODIFICATION À LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DU SECTEUR DE L’ÉDUCATION**

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, fait le suivi du dépôt du *Projet de loi 23 - Loi modifiant principalement la Loi sur l’instruction publique et édictant la Loi sur l’Institut national d’excellence en éducation*. Il y a échanges et discussion sur le sujet.

### **POINT 32 – CORRESPONDANCE**

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec est transmise aux membres, par courriel, de façon hebdomadaire.

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, présente le rapport annuel de l’ÉNAP intitulé *Révéléateur d’intelligence collective en gouvernance scolaire*. Les résultats démontrent que le conseil d’administration du CSS de la Baie-James est solidaire et respectueux.

Quelques questions sont soulevées quant à la méthode utilisée pour le rendre disponible aux membres. Il y a échanges et discussion.

### **POINT 33 – COMITÉ DE PARENTS**

Mme Jessica Goulet, membre du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 27 mars 2023 et du 1<sup>er</sup> mai 2023.

Elle informe les membres que le comité de parents a transmis la candidature de Mme Jacynthe Allaire, présidente du CA, pour la *Distinction Reconnaissance 2023*. La remise des prix aux lauréats se fera lors du *Grand rendez-vous national des parents*, organisé par la Fédération des comités de parents du Québec, qui aura lieu le 3 juin 2023 à Longueuil.

### **POINT 35 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

**Levée de la  
séance**

**RÉSOLUTION CA-0268-23**

**CONSIDÉRANT** que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 20 h 46.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Jacynthe Allaire,  
Présidente

---

Lyne Grenier,  
Secrétaire générale